SIEDA
Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20250515-20250507-DE
Reçu le 19/05/2025

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 15 mai 2025

Date de convocation : le 30/04/2025
Date d'affichage : 30/04/2025
Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de mai, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron s'est réuni au siège du SIEDA, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES – Patrick AURUSSE – Jacques BARBEZANGE - Christophe BERNIE – Christian BONNET – Bernard CASTANIER – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Bernard GORGEON – Christian LABORIE –Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU– Brigitte MAZARS – René MOUYSSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Richard RUS– Thierry TEULIER – Christian TIEULIE – Pierre TIEULIE - Bernard VERDIE

Etaient absents ou excusés : 24 Dont 0 ont donné procuration

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les membres du Comité Syndical de désigner l'un des membres du Comité pour Secrétaire. Monsieur Jean Marie LACOMBE désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2025/05/07

BUDGET PRINCIPAL SIEDA 2025
AFFECTATION DE RESULTATS 2024 AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

12 rue de Bruxelles
Bourran
12000 RODEZ
05 65 73 31 60
sieda@sieda.net
www.sieda.fr

SIEDA
Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20250515-20250507-DE
Reçu le 19/05/2025

DELIBERATION N° 2025/05/07

BUDGET PRINCIPAL SIEDA 2025
AFFECTATION DE RESULTATS 2024 AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice	5 537 804.48 €	Recettes de l'exercice	9 722 004.11 €
		Excédent reporté	2 458 017.29 €
TOTAL	5 537 804.48 €	TOTAL	12 180 021.40 €
	RESULTAT	**6 642 216.92 €**	

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice	21 061 142.05 €	Recettes de l'exercice	19 650 435.38 €
Déficit reporté	- €	Excédent reporté	1 782 177.07 €
TOTAL	21 061 142.05 €	TOTAL	21 432 612.45 €
	RESULTAT	**371 470.40 €**	

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE **7 013 687.32 €**

Monsieur le Président indique que les résultats par budgets s'entendent comme suit :
Budget Principal du SIEDA 2024

Section d'investissement	
Excédent comptable au 31.12.2024	371 470.40 €
Restes à réaliser en dépenses reportée au 31.12.2024	15 841 939.54 €
Restes à réaliser en recettes reportées au 31.12.2024	12 224 591.36 €
Besoin de financement de la section d'investissement	3 245 877.78 €
Solde excédentaire	3 396 339.14 €

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement pour combler le besoin de financement de la section d'investissement de 3 245 877.78 €
Un titre de recette sera émis au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ».
Il est proposé que le solde, à savoir 3 396339.14 € soit repris en section de fonctionnement, dans le cadre du budget supplémentaire 2025.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à affecter les résultats du budget SIEDA 2024 au budget supplémentaire SIEDA 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Et Publication ou notification
Du 19 Mai

Le Président du SIEDA
Sébastien DAVID

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'appli cation Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

12 rue de Bruxelles
Bourran
12000 RODEZ
05 65 73 31 60
sieda@sieda.net
www.sieda.fr